



COMITE D'ENTREPRISE

DU 30/01/2013

1) Information sur la situation.

Sur le marché de la croisière, malgré 3 premiers trimestres stériles, le marché des navires de croisières ne sera finalement pas resté atone en 2012 :

6 navires commandés + 3 options.

En 2011, 8 navires avaient été commandés + 1 option.

Sur le marché de l'énergie (Oil & Gas et EMR), la tendance présentée l'année dernière se confirme : le renchérissement du coût de l'énergie pousse le monde pétrolier à se développer et à développer des champs offshore de plus en plus complexes à produire.

Le marché des EMR se développe fortement en Europe du Nord avant d'atteindre la France.

La Direction se dit poursuivre activement ces recherches commerciales sur tous ces segments de marché (navires à passagers, militaire, énergies marines).

2) Information sur la situation industrielle

X32

Les essais en mer se sont parfaitement déroulés.

La visite sur invitations est confirmée le week-end des 9 et 10 mars. La livraison interviendra le jeudi 14 mars.

H33

Les effectifs à bord ont augmenté ces dernières semaines du à des retards en armement.

Dans le même temps l'avancement des essais présente aussi un retard . En conséquence et afin d'être en mesure de ne réaliser qu'une seule sortie, le départ aux essais mer est décalé de 2 semaines avec un départ le 14 mars.

Le transfert en forme Joubert pour carénage avant essais aura lieu le samedi 16 février.

M/N33

L'avancement montage coque du M33 est de 45%, celui du N33 est de 30%. L'avancement montage armement du M33 est de 10,5%.

La mise sur cale du M33 aura lieu vendredi 1/02, la marine russe participera à la cérémonie organisée par DCNS et assisté de STX.

Les élus CGT sont intervenue auprès de la direction suite à des problèmes de conditions de travail (fumer de soudure) concernant les blocs 670 et N33 même numéro.

Ci-dessous le courrier envoyer par le Secrétaire du CHSCT aux responsables navires.

Depuis le mercredi 23 janvier 2013 et jusqu'à ce matin, je suis intervenu plusieurs, fois sur les bloc 670 du M33 et du N33.

Ce matin, accompagné d'Eddy Le Beller, j'ai fait constater par le responsable navire l'état du bloc 670 du M33 : au niveau B du bloc, les travaux de soudage sont effectués par 12 soudeurs, équipés chacun de leur poste et d'air respirable. A cela s'ajoute la présence des tôliers, des redresseurs mais aussi de corporations de l'armement (tuyauteurs...).

Depuis la sous-commission pré-montage du vendredi 25 janvier, suite à des constats répétés de fortes présences de fumées, j'ai fait la demande d'équiper le niveau B de ce bloc de cobra, de gaines perforées, d'arrêter la coactivité. Ces demandes avaient été acceptées par l'encadrement du navire.

Sur le bloc 670 du N33, j'ai constaté ce matin les mêmes problèmes de fumée, mais sans la coactivité de l'armement. Les salariés présents nous ont fait constater qu'un détecteur de CO s'est déclenché au delà du premier seuil.

Ces problèmes de conditions de travail liés à la fumée de soudure ont été pris en compte . Du matériel à été approvisionné au pied des 2 blocs et est en attente d'installations, ce qui témoigne bien d'un problème réel.

Hors, nous venons d'apprendre que les salariés de la tôlerie travaillant sur ces blocs sont menacés de retenue sur salaire pour avoir cessé les travaux de soudage à plusieurs reprises.

Nous tenons à vous informer que ces salariés n'ont pas fait d'arrêt de travail. Les soudeurs, les tôliers et les salariés de l'armement ont cessé ponctuellement de souder et se sont écartés des zones enfumées le temps de revenir à une atmosphère normale de travail dans ces 2 blocs.

De toute évidence, l'intensité des travaux de tôlerie ont été mal anticipés sur ces blocs. Les salariés en ont fait les frais pendant plusieurs jours et n'ont pu compter que sur eux-mêmes pour tenter de sauvegarder leur santé. Des mesures de sanctions à leur égard seraient totalement injustifiées.

P33

Démarrage des études industrielles. Les achats des équipements principaux sont en cours.

A34

Les études sont lancées. La récupération et l'exploitation des plans et documents des navires Oasis et Allure sont en cours. Les discussions se poursuivent avec le client pour finaliser sous 2 semaines des variantes techniques qui seront mises en œuvre sur A34.

Services

Y81 : Dry dock du Coral Princess en cours au chantier de Grand Bahamas en présence de l'équipe STX. Le bloc tiroir avec le nouveau diesel est en place. La fin d'intervention est prévue le 11/02.

Napoléon Bonaparte : Une équipe STX est intervenue à Marseille pour expertiser la coque du navire en cale sèche. Nous assistons l'armateur pour définir les travaux de remise en état à réaliser.

Toulon : Entrée en cale sèche du Var cette semaine pour Arrêt Technique Majeur. Des équipes STX (Mécanique, Coque Métallique) interviendront au cours des 3 prochains mois.

3) Avis du C.E. sur un projet d'évolution de l'organisation de l'entreprise

Le Cabinet Sécafi désigné par le CE a présenté son rapport sur le projet.

Avis des élus :

1 élu (Entente CFE-CGC/CFTC) a donné un avis favorable.

8 élus (4 CGT et 4 CFDT) ont pris acte.

La décision de la Direction de mettre en œuvre ce projet d'évolution de l'organisation de l'entreprise interviendra dans le courant de la semaine prochaine.

DECLARATION CGT AU CE STX FRANCE SA DU 30 JANVIER 2013

Il est demandé aujourd'hui aux représentants des comités d'entreprise de STX France SA et STX Solutions de rendre un avis sur un projet de réorganisation les concernant.

Pour la CGT, ce qui domine, c'est l'impression d'un « bricolage » comptable qui regroupera des métiers divisés il y a presque 6 années maintenant.

Par la même occasion, la direction, souhaite mettre en avant la création d'une « Business Unit Energies Marines », qui doit être visible aux yeux des clients potentiels, et indépendante de STX France.

Malgré tout, cette réorganisation a des conséquences sociales pour les salariés concernés, qui se trouvent une nouvelle fois déracinés dans leur milieu professionnel.

Il va falloir, beaucoup d'imagination, à la direction pour donner des explications rationnelles aux collaborateurs concernés ou non par ces changements.

Même si la situation ne revient pas complètement à ce qu'elle était à l'origine, la coordination restant dans la filiale, on retrouvera pour certains la situation cohérente que l'entreprise a connue précédemment.

Des projets portés par les uns ne sont pas obligatoirement soutenus par les autres. Cette ré internalisation, même si elle n'est pas totale, ce que l'on ne peut que regretter est pour la CGT, un constat d'échec de la création de cette filiale de 2007.

En conclusion, les élus CGT prennent acte de votre projet de réorganisation d'une partie de l'entreprise, concernant son orientation commerciale.

4) Bilan du Chômage partiel pour les mois de novembre et décembre 2012

Le taux de réalisation des prévisions de chômage partiel sur les mois de novembre et décembre 2012 c'est rapproché des prévision annoncer avec 71% soit 72 681 heures de chômage partiel ont été réalisées par 805 personnes, alors que pour les deux mois précédents le taux était de 51% soit 68 692 heures réalisées par 821 personnes.

Redéploiement :

Au 28 janvier, 182 salariés en sous-charge étaient redéployés sur d'autres activités, dont 121 en interne STX France SA, 4 chez STX Cabins, 10 à STX Solutions et 47 dans des sociétés extérieures, dont 32 chez DCNS à Lorient plus divers entreprises.

5) Tableau de Bord Social

L'effectif présent au 31/12/2012 est de 1978 personnes (800 Ouvriers, 732 ATAM, 424 Cadres et 22 salariés en alternance) pour 2058 inscrits.

6) Questions diverses

- **Modifications d'organisation du travail :**

Direction Fabrication :

Montage Coque Métallique : passage de JN en 2x8 pour 4 personnes de semaine 6 à semaine 13.

Usinage / parc à tôles : passage de JN en 2x8 pour 6 personnes en semaines 5 et 6

Direction Technique / Essais –équipe conduite machines :

Passage de 3x8 en 5x8 conduite machines, à partir de la semaine 9 pour le X32, à partir de la semaine 12 pour le H33 et jusqu'à la livraison des navires

- Lancement de la campagne de recrutement de 15 apprentis en Chaudronnerie, niveaux BEP et Bac Pro, le concours se déroulera le 9 mars.

En conclusion :

La CGT se satisfait du recrutement des apprentis, mais restera vigilante après l'obtention du diplôme qui doit se concrétiser par l'embauche en CDI.

La CGT continue de travailler avec ces structures pour la commande des ferries pour la SNCM et persiste à dire qu'il est nécessaire que celle-ci nous reviennent.

La direction a confirmé qu'elle répondait à l'appel d'offres, notre syndicat souhaite que tout soit mis en œuvre pour obtenir ce marché de diversification dans la construction de navires.

L'Etat actionnaire doit jouer son rôle dans ce dossier politique.

Notre syndicat va prochainement rencontré la CGT des marins afin de poursuivre les démarches nécessaires.

Prochain Comité d'Entreprise le 20 Février 2013